



26^{ème} Assemblée Régionale Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

DECLARATION DE PRAIA

Nous, parlementaires de la Région Afrique membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ;

Réunis à l'invitation de l'Assemblée nationale du Cap-Vert, du 17 au 19 mai 2018, dans le cadre de la 26^{ème} Assemblée Régionale Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ;

Saluant le partage d'informations et la qualité du dialogue sur la crise migratoire et le développement qui s'est tenu à Lomé, lors de la 10^{ème} Conférence des Présidents d'Assemblées et de sections de la Région Afrique ;

Rappelant les résolutions adoptées par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie sur les migrations dans l'espace francophone ;

Convaincus que les migrations, des nantis et des pauvres, contribuent depuis toujours à la richesse de l'humanité et constituent un élément fondamental du développement humain au niveau national comme international ;

Convaincus aussi que les migrations constituent des défis et des enjeux pour les Etats ;

Constatant avec préoccupation que, dans un contexte de réduction des opportunités de migration légale, de pauvreté croissante, de chômage, de belligérance, de changement climatique, la migration irrégulière apparaît aux yeux de beaucoup de jeunes filles et de jeunes hommes comme une alternative pour subvenir à leurs besoins vitaux et/ou pour s'éloigner des atrocités liées à des situations de précarité, de violences, d'injustices et de tensions diverses ;

Réalisant que les mouvements migratoires trouvent leurs causes essentiellement dans les conditions socio-économiques et politiques précaires, dans l'absence de perspectives d'un épanouissement humain viable ainsi que dans les conflits armés et le terrorisme ;

Réaffirmant le rôle essentiel de la démocratie, du respect de l'état de droit, et des droits de l'homme la bonne gouvernance comme conditions préalables pour le développement de la société et de l'économie ;

Soulignant l'importance de la culture démocratique comme moyen de réalisation des objectifs de cette Déclaration ;

Nous, parlementaires francophones représentant 18 pays de l'Afrique, de l'Europe, et de l'Amérique du Nord ;

Etant entendu que la mobilité des jeunes et des femmes est une composante essentielle de la Francophonie mais un élément de la liberté qui se doit d'être un choix délibéré et non imposé par la nécessité d'aller chercher ailleurs, la paix et les moyens de subsistances ;

Engageons à tout mettre en œuvre avec le soutien des organisations internationales et les Etats à faire reculer la pauvreté en développant l'Economie et l'entrepreneuriat et impulser la mise en œuvre d'infrastructures nécessaires à un développement inclusif en direction de nos populations les plus défavorisées et en priorité vers les jeunes et les femmes ;

Encourageons les pays de l'espace francophone à maintenir leur tradition d'hospitalité afin de demeurer des terres d'accueil et de transit pour les migrants ;

Invitons les parlementaires d'autres espaces linguistiques à se saisir des questions d'harmonisation des lois sur la migration et à mener des campagnes de sensibilisation sur le respect des droits des migrants ;

Soulignons la responsabilité de nos Etats dans la gestion des migrations ;

Soutenons toutes les initiatives parlementaires visant à assurer la conformité des politiques migratoires aux normes de droit international ;

Soutenons les politiques d'intégration, de coopération régionale et de l'Union africaine visant à éradiquer la pauvreté et à faciliter la participation d'une Afrique unie et forte au processus de mondialisation ;

Encourageons la diffusion d'instruments juridiques relatifs à l'immigration afin de bien faire comprendre les droits et obligations des migrants ;

Considérons comme prioritaire l'éducation des personnes à la tolérance, au sens civique et à la culture d'intégration dans le respect de la diversité ;

Affirmons la nécessité de ne pas utiliser les questions de migration comme facteur de division d'engendrer des conflits.

Fait à Praia (Cap-Vert) le 19 mai 2018